

Mise à disposition de deux-roues :

mobylettes, scooters, vélos à assistance électrique et vélos
Pour un emploi, un stage, une formation

Objectifs

Dispositif de « location » de véhicules destiné à favoriser l'accès à l'emploi, le maintien en emploi ou l'entrée en formation, pour les personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle.

- Compléter l'offre de transport existante, pour les personnes qui n'ont pas accès aux transports en commun (horaires décalés, éloignement géographique des réseaux, etc.), pas de véhicule et pas de solution alternative (prêt d'un véhicule ou covoiturage par exemple).
- Ce dispositif ne peut en aucun cas remplacer des moyens de transport en commun existants.

Pour qui ?

- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 26 ans, salariés de l'insertion (ACI, EI, ETTI...), intérimaires, salariés RQTH, salariés en emploi rencontrant des difficultés de mobilité.
- Personnes accompagnées dans leur parcours d'insertion par un conseiller emploi ou un référent social : Mission Locale, Pôle Emploi, Relais Emploi, services locaux d'actions sociales et d'insertion, service politique de la ville, structure d'insertion, agence d'intérim...

Conditions

- Etre en contrat de travail, en formation ou en stage.
- Ou en recherche d'emploi (démarches préalables) : durée de location limitée à 1 mois.
- BSR obligatoire pour les personnes nées après le 1^{er} janvier 1988 (sauf si elles ont le Permis B).
- Etre domicilié en Nord-Isère : voir carte au verso.
- Une attestation de responsabilité civile est demandée pour la location d'un vélo

Tarifs

- Mobil'Emploi 73** met à disposition une mobylette, un scooter, un vélo à assistance électrique ou un vélo. La personne utilisatrice du véhicule participe au financement de la mise à disposition et la part complémentaire est prise en charge par un financeur public : Conseil général de l'Isère, Conseil régional Rhône-Alpes, CUCS / CAPI etc.
- Mobylette ou scooter : 3 € par jour travaillé ou de formation.
 - Vélo à assistance électrique : 1,5 € par jour travaillé ou de formation.
 - Vélo : 1 € par jour travaillé ou de formation.
 - Adhésion à l'association demandée : cotisation annuelle de 2 €.
 - Le carburant est à la charge de la personne utilisatrice du véhicule.
 - Un dépôt de garantie de 350 euros pour les scooters, mobylettes et vélos à assistance électrique (50 euros pour un vélo simple) est demandé pour garantir la bonne exécution du contrat de mise à disposition. Il peut être déposé par chèque (non encaissé), en espèces, par virement.

Le véhicule est réservé exclusivement à la personne bénéficiaire du contrat, pour ses déplacements entre son domicile et le lieu d'emploi, de stage ou de formation.

Le véhicule est mis à disposition assuré et équipé de l'ensemble des éléments de sécurité obligatoires.

Comment ça marche ?

La prescription

- Le référent emploi ou social vérifie le besoin de véhicule et la capacité de la personne à financer son utilisation : frais de carburant et frais de mise à disposition.
- Il établit une fiche de prescription avec la personne qui a besoin d'un véhicule.
- Il transmet la fiche de prescription à **Mobil'Emploi 73**. Fiche de prescription téléchargeable sur le site internet www.mobil-emploi-73.fr/ rubrique Téléchargement.

Le contrat

- Signature du contrat de mise à disposition entre l'utilisateur du véhicule et **Mobil'Emploi 73**.
- Contrat mensuel, renouvelable en fonction des besoins et de la situation de la personne.
- Facturation mensuelle.

L'accompagnement

- Le Conseiller Mobilité – Insertion de **Mobil'Emploi 73** accompagne les personnes pendant toute la durée de la location, en parallèle de l'accompagnement social et professionnel : suivi mensuel, préparation de la sortie du dispositif, entretien et réparations du véhicule, etc.
- **Moby'Loc** fonctionne avec différents points relais sur le territoire du Nord Isère : Centre Social Jean Bedet / Les Avenières ; CCAS de La Tour du Pin ; Isactys / Pont de Beauvoisin ; A.R.R.C / Crémieu, MJC de Montalieu ; Centre Social d'Heyrieux, Communauté de Communes St Jeannais ; Mairies de Chavanoz, l'Isle-d'Abeau et Villefontaine, Association Palette / Bourgoin-Jallieu (liste des points relais pouvant évoluer).

Le point relais est le lieu de rendez-vous pour la location, un lieu de rencontre pour le suivi et un interlocuteur de proximité en cas de problème pendant la durée de la location.

Qui sommes-nous ?

Historiquement implanté en Savoie, Mobil'Emploi 73 est l'opérateur qui a repris le dispositif Moby'Loc en Nord-Isère depuis janvier 2011.

L'association Mobil'Emploi 73 a pour objet de lever les freins à la mobilité pour les personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle.

Le dispositif de mise à disposition de véhicules est l'activité pionnière de Mobil'Emploi 73 depuis 2004. Le développement de cette activité s'est appuyé sur le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires, l'élargissement de la couverture géographique et la signature de conventions de partenariat avec des points relais, permettant un meilleur maillage du territoire.

Membre de la Fédération des Associations de la Route pour l'Education (FARE), Mobil'Emploi 73 travaille en partenariat avec les structures de l'insertion : Missions Locales, Pôle Emploi, services d'action sociale du département, entreprises d'insertion, organismes de formation et d'accompagnement vers l'emploi, etc.

Mobil'Emploi 73 propose aujourd'hui plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité en Savoie : auto-école associative, déplacement ponctuel avec chauffeur-accompagnateur (transport micro-collectif), mise à disposition de voitures et de cyclomoteurs, accompagnement individuel vers une mobilité durable.

Mobil'Emploi 73 intervient également en Haute-Savoie avec la mise à disposition de véhicules sur plusieurs cantons du département.

Le budget de fonctionnement de l'association est assuré par des ressources publiques (Fonds social européen, DIRECCTE - UT73 et UT74, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil général de l'Isère, Conseil général de la Savoie, Conseil général de la Haute-Savoie, CUCS/CAPI), la participation des bénéficiaires, les cotisations des adhérents, le concours de partenaires privés et de donateurs.



www.mobil-emploi-73.fr

Moby'Loc par Mobil'Emploi 73

Nord Isère



mobil'emploi73

Antenne Mobil'Emploi 73
en Nord-Isère

574 rue Paul Claudel
38510 Morestel

mobyloc@mobil-emploi-73.fr

Tél 04 74 83 65 57
Fax 09 70 62 98 61

www.mobil-emploi-73.fr



Rhône-Alpes

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

CAPI
L'AGGLO

FARE

Besoin d'un coup de pouce pour vous rendre au travail ?

www.mobil-emploi-73.fr

Moby'Loc Mise à disposition de deux-roues pour un emploi, un stage, une formation



mobil'emploi73

04 74 83 65 57

Une idée de la solidarité qui fait son chemin

Une idée de la solidarité qui fait son chemin